

2,3 M\$ chez Industries Perron

Un important investissement de 2,3 M\$ pour l'implantation d'une deuxième ligne d'aboutage de pièces de bois à l'usine de Cap-de-la-Madeleine. Le gouvernement du Québec versera une aide financière de 250 000 \$ provenant du Programme de soutien aux projets économiques (PSPE) du ministère des Régions. La réalisation de ce projet permet, en autres, la consolidation d'une cinquantaine d'emplois au sein de l'entreprise ainsi que la création de huit emplois à temps plein. La firme Industries Perron a pignon sur rue à Cap-de-la-Madeleine depuis septembre 1999 et se spécialise dans la fabrication de bois jointé à usage vertical. L'entreprise vend près de 90 % de sa production sur le marché américain et est reconnue comme chef de file au Québec dans le secteur de la fabrication de colombages jointés.

Ressources humaines : faits saillants

- ✳ Le Québec a la plus forte proportion de 25-34 ans détenteurs d'un diplôme postsecondaire en 2001. Le Québec enregistre un taux de 67 % contre 64 % pour l'Ontario. La moyenne canadienne est de 62 %.
- ✳ Le quart des québécois de 25 à 34 ans détiennent un diplôme universitaire en 2001. Cela représente huit points de plus que leurs aînés mais trois de moins que leurs pairs ontariens.
- ✳ En 2001, au Québec 53 % des 25-34 ans détiennent au moins un diplôme postsecondaire non universitaire. En 1995, ils étaient 45 % à détenir un tel diplôme. Malgré cette augmentation, le Québec est toujours en deçà de la moyenne canadienne qui se situe à 55 % en 2001.

Source : Institut de la statistique du Québec

Ressources humaines : définition

Le terme « ressources humaines » (RH) découle du concept de capital humain. Ce dernier est utilisé depuis les années soixante mais est devenu incontournable dans les économies contemporaines fondées sur le savoir, car il insiste sur l'importance du facteur humain, par opposition au capital physique, dans le processus de production de biens et services.

Depuis 1998, l'OCDE a proposé une définition du stock de capital humain. Elle le définit comme étant :

« Le volume des connaissances, qualifications, compétences et autres qualités possédées par un individu et intéressant l'activité économique ».

Le capital humain constitue un bien immatériel qui peut influencer sur la productivité, l'innovation et l'employabilité. Il peut croître, diminuer, voire devenir inutile. Il subit différentes influences et provient d'origines différentes autres que l'apprentissage formel. Les quatre éléments qui le caractérisent sont les connaissances, les qualifications, les compétences et les autres qualités personnelles.

Source : OCDE

Regard sur la PME - 2002

- ✳ En 2001, la pénurie de main-d'œuvre a légèrement diminué comparativement à 2000. Or, il reste encore à des niveaux élevés. Plus d'une entreprise québécoise sur trois (39 %) a eu de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre qualifiée en 2001.

Source : FCEI
Statistique Canada

- ✘ Une étude de la FCEI a révélé que de 250 000 à 300 000 postes sont vacants au sein des petites et moyennes entreprises du Canada, qui sont au nombre d'un million environ. Plus les entreprises sont jeunes ou petites, plus le taux de postes vacants est élevé. Selon le secteur d'activité, la construction et les services aux entreprises affichent les taux les plus élevés à 7,7 % et 6,8 % respectivement.

Source : FCEI, sondage 2000

Bois d'œuvre – sources du conflit Canada-USA?

Une bonne partie du différent provient de la variante de la propriété de la forêt. Aux États-Unis, 70 % des terrains boisés appartiennent à des intérêts privés, le reste étant partagé entre les divers gouvernements et institutions publiques. Au Québec, 90 % des terrains forestiers appartiennent à l'État. Les tarifs que la province prélève sur la récolte de bois fluctuent en fonction du prix de plusieurs produits forestiers et du bois vendu par les propriétaires privés (10 %). Les tarifs de droits de coupe peuvent même diminuer lorsque le marché des produits forestiers faiblit, ce qui n'est jamais le cas aux États-Unis. L'industrie forestière américaine est constituée de plusieurs grands propriétaires terriens qui exigent depuis des années, des prix élevés pour leur bois afin de protéger leurs propres intérêts. Si les droits compensatoires et antidumping de 29,01 % entraient en vigueur à la mi-mai, il en résulterait une baisse des exportations du bois canadien et une hausse de prix aux États-Unis. Les propriétaires des boisés américains pourront alors vendre leur bois plus cher et en même temps, voir la valeur de leurs terrains augmenter. De plus, les propriétaires de boisés américains proviennent d'investisseurs institutionnels et ces derniers veulent maximiser leurs revenus, quitte à conserver leur bois dans les périodes de marchés à la baisse.



François Hallé

Direction du partenariat et de la planification